

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 14 novembre 2011*

*L'an deux mille onze et le quatorze novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 07 novembre 2011*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13  
votants : 13*

*Résultat du vote : Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0*

***Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – JOLLIVET - TESTON –  
CROZIER - BEUGNET – BOUAZZA - CORNET - HILAIRE - SALA –  
VERNET – VOLLE – DELAUZUN.***

***Excusés : Denis AUZAS.***

***Absents : David FIALON.***

Mme SALA Nathalie a été élue secrétaire.

**Objet : Redevance occupation du domaine public.  
Tarifs à compter du 01.01.2012.**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de fixer les redevances d'occupation du domaine public comme suit à compter du 01 janvier 2012 :

- Étalage : Tous type (alimentaire ou non) = 0.50 € le m<sup>2</sup> paran.
- Terrasse : Tous type (béton lavé ou autre) = 0.35 € le m<sup>2</sup> paran.
- Echafaudage : Forfait de 50.00 € par demande.
- Dépôt de matériaux : Forfait de 50.00 € par demande.

.../...

- Benne à gravats : Forfait de 50.00 € par période de trois mois. Si l'occupation excède 3 mois, une nouvelle demande devra être déposée et entraînera le règlement d'un nouveau forfait de 50.00 €.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 14 novembre 2011.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 15 novembre 2011  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN.

.../...